DISPOSITIONS EN CAS DE SINISTRE

Pour une Assistance Rapatriement (contrat n°3462)

Vous devez contacter ou faire contacter MUTUAIDE par un tiers, dès que votre situation vous laisse supposer un retour anticipé ou des dépenses entrant dans le champ de la garantie assistance rapatriement,

tél. 01 55 98 57 98 ou 33 1 55 98 57 98 si vous êtes hors de France 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Il vous sera attribué immédiatement un numéro de dossier et vous sera demandé :

- votre numéro de licence FFCAM,
- votre adresse et le numéro de téléphone où l'on peut vous joindre, ainsi que les coordonnées des personnes qui s'occupent de vous,
- de permettre aux médecins de MUTUAIDE l'accès à toutes les informations médicales qui vous concernent, ou qui concernent la personne qui a besoin de notre intervention.

ATTENTION : l'organisation par le Bénéficiaire ou par son entourage de tout ou partie des garanties d'assistance prévue à la présente convention sans l'accord préalable de nos services, matérialisé par un numéro de dossier, ne peut donner lieu à remboursement.

Pour toute autre mise en œuvre des garanties

Déclarez votre sinistre dans les 15 jours :

• sur internet :
www.grassavoye-montagne.com

• par courrier :
WTW MONTAGNE - Service FFCAM
Parc Sud Galaxie - 3B, rue de l'Octant
BP 279 - 38433 Échirolles Cedex

Contacts :
+33 (0)9 72 72 22 43
fr.ffcam@wtwco.com

WTW MONTAGNE :
09 72 72 22 43 (appel non surtaxé)
+(33) 9 72 72 22 43 (si vous êtes hors de France)

Contact : fr.ffcam@wtwco.com

fédération française des clubs alpins et de montagne

www.ffcam.fr

Photo de couverture : GEAN à Chamonix © Simon Destombes / FFCAM

Réalisation : www.agence-connivence.fr

Document non contractuel.

Ne pas jeter sur la voie publique

Tous les papiers se trient et se recyclent

LICENCE ASSURANCE
RÉCAPITULATIF DES GARANTIES SAISON 2024-2025

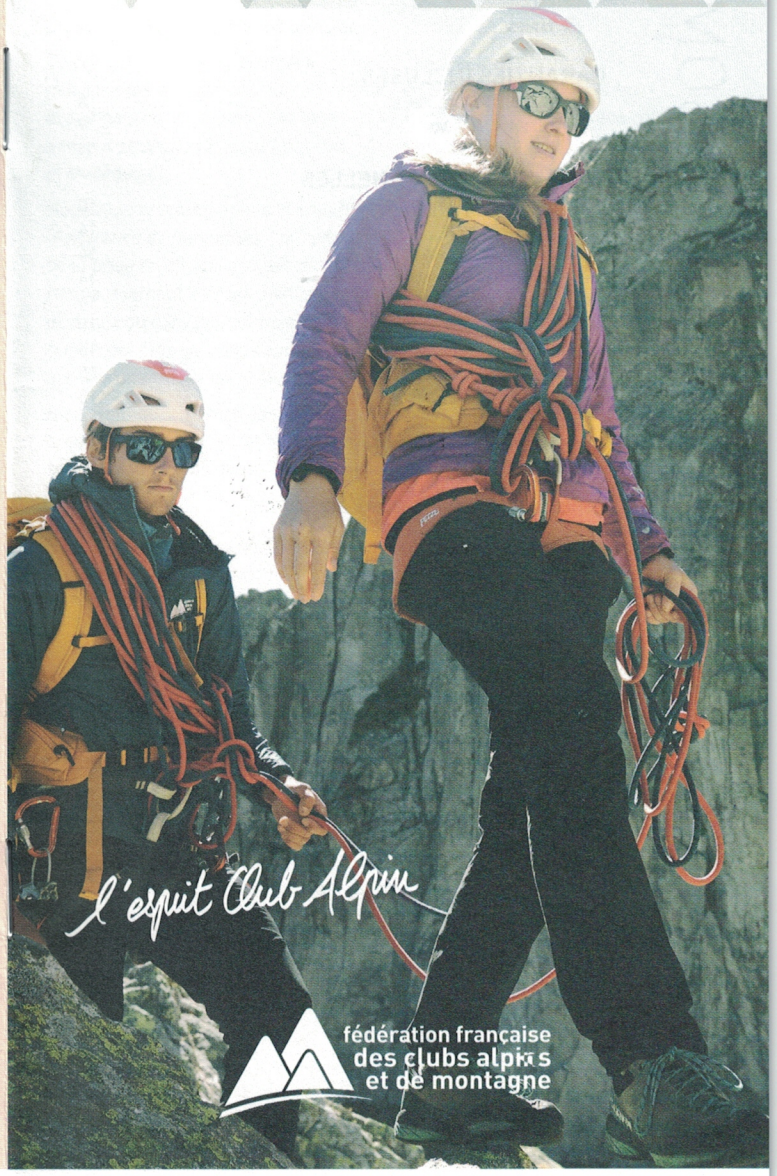

Mutuaide Assistance · wtw · AXA réinventons notre métier · CHUBB

Mutuaide Assistance · wtw · AXA réinventons notre métier · CHUBB